



Vigne

Edition **Charentes**

N°18
30/07/2019



Animateur filière
Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime
magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication
Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°18 du 30/07/2019 »*

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) :** Fermeture de la grappe presque atteinte

Mildiou

- **Risque de contaminations sur feuilles en cas de pluie**

Oïdium

- **Risque potentiel élevé, mais fin de sensibilité des grappes**

Black rot

- **Risque fort mais contaminations faibles**

Eudémis

- **Premières perforations**

Flavescence dorée

- **Troisième traitement : du 29 juillet au 23 août**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).



Phénologie

Le stade moyen calculé est de 32.7 (proche de la fermeture de la grappe). Le stade fermeture est atteint pour de nombreuses grappes dans presque toutes les parcelles mais certaines grappes sont encore à des stades moins avancés.

La longueur moyenne des rameaux sur les parcelles observées (nombre en diminution) est de 155.1 cm et le nombre de feuilles moyen par rameau est de 22.4.



Stade 33 – fermeture de la grappe

Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

Les températures de la semaine passée ont augmenté, avec 23.3°C en moyenne.

Pluies

Sur la semaine passée, le réseau de stations météo a enregistré 24.8 mm en moyenne, de 10.5 mm pour Archiac à 37 mm pour Segonzac et Montguyon.

→ Prévisions météo

Les prévisions météo annoncent des températures de saison avec un risque d'averses en début de semaine prochaine.

Maladies

→ Mildiou

Observations

Globalement l'évolution des symptômes est très faible, sauf dans certains secteurs où on note la présence de nouvelles taches sur feuilles (Bords de Gironde...).

Les fréquences et intensités moyennes sur ceps, feuilles et grappes restent stables.

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Suite aux pluies en fin de semaine dernière, le risque potentiel a augmenté sur le vignoble avec un pic sur les pluies du 26 juillet. A ce jour, 54% de nos points de simulation présentent un risque potentiel faible contre 46% avec un risque potentiel fort à très fort.

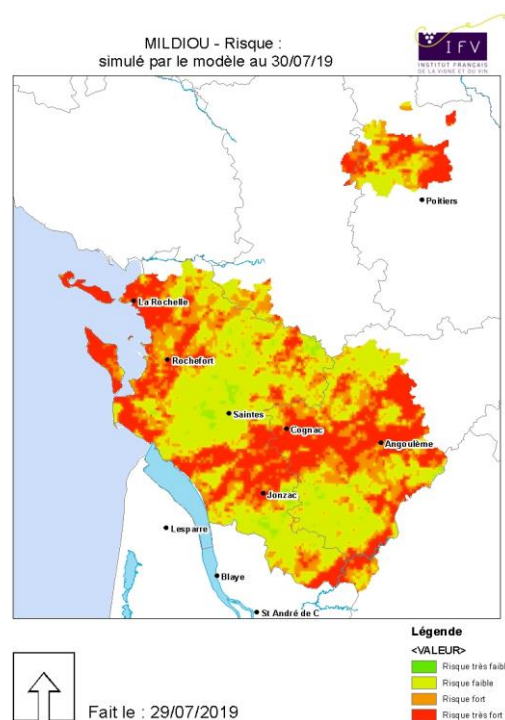
De nouvelles contaminations ont été enregistrées sur l'ensemble du vignoble. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés a augmenté d'une manière modérée à forte.

Dans les trois jours à venir

Pour les trois jours à venir, la prévision météorologique la plus probable annonce 3 mm de pluie. L'hypothèse la plus humide annonce 11 mm de pluie. L'hypothèse la plus sèche annonce un cumul de pluie inférieur à 1 mm. Les températures seront de 10-15°C pour les minimales et 24-28°C pour les maximales.

Le risque potentiel va poursuivre son augmentation sur le vignoble. Dans les trois jours à venir, 64% de nos points de calcul devraient se positionner sur un risque fort à très fort.

D'après le modèle, des pluies d'au moins 3 mm sont nécessaires pour générer de nouvelles contaminations. L'hypothèse la plus probable prévoit des contaminations éparses sur le vignoble. Dans le cas de l'hypothèse la plus pluvieuse, les contaminations pourraient se généraliser à l'ensemble du vignoble.



Nous vous rappelons que le développement de contaminations secondaires liées à des durées d'humectation du végétal plus long et à de fortes hygrométries nocturnes et matinales n'est pas pris en compte dans les simulations faites par le modèle.

Evaluation du risque :

Risque en augmentation, sensibilité des grappes très faible, mais sensibilité des feuilles forte



Risque de nouvelles contaminations en cas de pluies et de repiquages sur le feuillage

📖 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

Méthodes alternatives :

- Rogner pour éliminer les jeunes feuilles sensibles.

→ Alerte résistances

Les couples « Mildiou - QioI, QiI ou fluopicolide », soit l'amétoctradine, l'amisulbrom, la cyazofamide et le fluopicolide sont exposés à un risque de résistance. Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ces bioagresseurs, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour analyse en laboratoire (gratuit) : magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr tél 06.89.10.19.27.

Méthodes de gestion des résistances :

- **Diversifier** les **pratiques** (agronomie, prophylaxie, méthodes alternatives, auxiliaires)
- Utiliser une **dose adaptée**
- **Associer** les modes d'action lors d'une application (si possible)
- **Diversifier** des modes d'action **dans le temps** (au cours d'un programme de traitement et d'une année à l'autre)
- **Diversifier** les programmes de traitement **dans l'espace** (Mosaïque spatiale)

Le site du **réseau R4P** recueille de nombreuses informations sur les résistances (définitions, classification unifiée, notes de gestion, rapports, liste des cas de résistance) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

→ Oïdium

Observations

L'évolution des symptômes est très modérée dans les témoins, hormis pour Aujac, Chérac et Mortagne s/Gironde. La maladie fait son apparition dans le témoin de Segonzac.

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

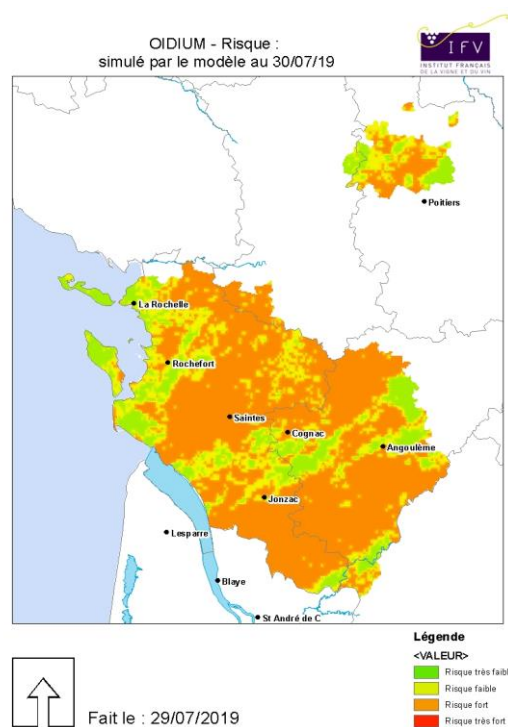
Au cours de la semaine dernière, les zones concernées par un risque potentiel faible se sont agrandies à cause des pluies enregistrées. Néanmoins, un risque potentiel fort s'est maintenu sur une partie importante du vignoble (cf. carte).

Des contaminations ont été enregistrées sur l'ensemble du vignoble. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés a fortement augmenté.

Dans les trois jours à venir

Le risque potentiel va poursuivre sa baisse sur le vignoble.

D'après le modèle, des pluies d'au moins 3 mm sont nécessaires pour générer de nouvelles contaminations. La progression des contaminations restera faible avec l'hypothèse la plus probable.



Evaluation du risque :

Risque en baisse, fin de sensibilité des grappes.



En situation saine, risque de dégâts très faible

📖 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

→ Black rot

Éléments de biologie (Rappel)

Le Black-rot a besoin de pluies fréquentes et durables et de températures comprises entre 9°C et au maximum 32°C, son optimum se situant autour de 26°C.

Le feuillage de la vigne est réceptif de la sortie des premières feuilles à quelques jours après la floraison, les grappes de la nouaison à la véraison.

Contaminations : les ascospores ont une capacité de germination différente en fonction de l'humidité relative et de la température :

- 10°C : 24h d'humectation nécessaires
- 13°C – 24°C : 7 – 12h d'humectation
- 27°C : 6h d'humectation
- 32°C et plus : pas de contamination

Observations

Dans les témoins non traités, on ne note pas d'évolution des taches sur feuilles, mais une légère augmentation des symptômes sur grappes : en moyenne, 10% des grappes sont atteintes, contre 7,2% la semaine dernière. L'augmentation des attaques sur grappes est plus significative pour Bréville, Foussignac, Saint Simeux et Sigogne.

Dans les parcelles de référence, la maladie n'évolue pas.

Modélisation (source IFV)

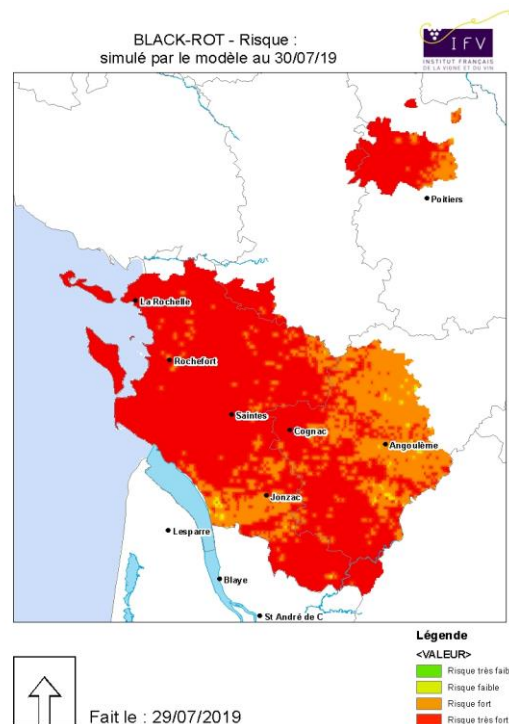
Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté majoritairement fort à très fort sur le vignoble.

De nouvelles contaminations ont été enregistrées dans le vignoble. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés a augmenté d'une manière modérée à forte.

Dans les trois jours à venir

Ces prochains jours, quelques nouvelles contaminations auront lieu en cas de précipitations d'au moins 3 mm. D'après le modèle, la progression des contaminations restera très restreinte même avec l'hypothèse la plus pluvieuse.



Evaluation du risque :

Pression parasitaire toujours forte, mais peu de contaminations.



Risque faible, hormis parcelles avec symptômes sur grappes

Rappel : méthodes prophylactiques

Dans les parcelles très touchées par le Black rot, il peut être intéressant d'éliminer dès maintenant les grappes les plus atteintes (et les sortir de la parcelle), pour éviter que les baies momifiées ne tombent au sol. Il serait également essentiel d'enlever les restes de grappes au moment de la taille.

Contrôlez vos parcelles pour évaluer l'état sanitaire de votre vignoble

Jeunes plants

Les jeunes plants restent longtemps sensibles au mildiou et à l'oïdium sur feuilles. Des précautions sont à prendre pour préserver le feuillage et permettre une bonne alimentation des plants.

Ravageurs

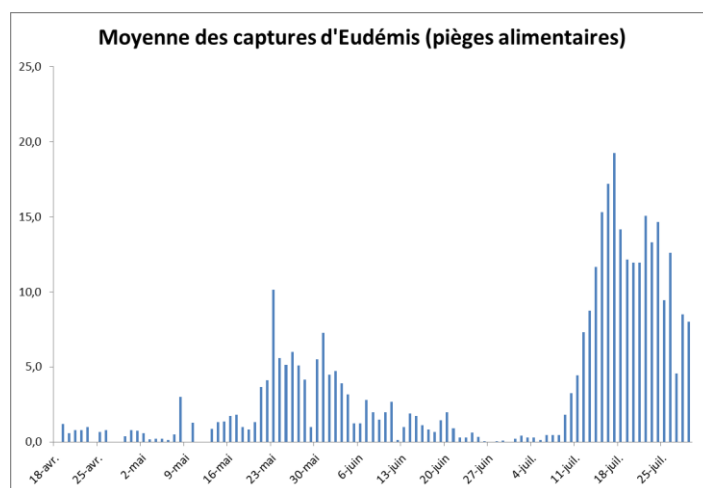
→ Tordeuses

Le vol d'Eudémis de 2ème génération se poursuit et baisse en intensité (voir graphique pièges alimentaires).

Des pontes sont observées à différents stades (fraîche, jaune et tête noire) sur les secteurs de Mons, Segonzac, Eraville, Juillac le Coq et Mainxe (> 10 pontes pour 100 grappes).

Les premières perforations sur parcelles non traitées sont observées à Segonzac et St Même les Carrières.

Evaluation du risque : la réalisation de comptages de pontes d'Eudémis permet d'estimer les niveaux de risque. Seuil de nuisibilité : 10 pontes pour 100 grappes.



→ Observation des pontes d'Eudémis

Dans le cadre du réseau BSV ravageurs Charentes, nous vous proposons une animation autour des pontes d'Eudémis à la Chambre d'Agriculture de Segonzac, le vendredi 2 août de 9h à 11h. Une sortie terrain est prévue sur une parcelle à forte pression Eudémis. Les observations de pontes de la deuxième génération associées aux suivis de piégeages permettent d'affiner les choix des stratégies.

→ Typhlodromes et acariens phytophages

Les typhlodromes sont des acariens prédateurs d'acariens phytophages. Les typhlodromes sont présents sur les faces inférieures des feuilles de la vigne le long des nervures.

Ces auxiliaires des cultures permettent de réguler les populations d'acariens rouges ou jaunes s'ils sont en nombre suffisant (0.5 typhlodrome par feuille). Ainsi, une lutte acaricide est rarement justifiée. Le traitement avec un acaricide détruit les populations d'acariens phytophages mais aussi des typhlodromes; il est donc important de réfléchir à des méthodes alternatives pour préserver ces prédateurs naturels.

Pour recenser les populations d'acariens phytophages et de typhlodromes d'une parcelle, il suffit de réaliser un bilan faunistique qui consiste à dénombrer sous loupe binoculaire les espèces présentes, sur 50 feuilles (acariens phytophages, typhlodromes, larves de thrips, larves de cochenilles...).

Une recolonisation en juin-juillet par des rameaux verts permet de réinoculer une parcelle en typhlodromes. Pour plus de renseignements concernant la recolonisation et les bilans faunistiques adressez-vous à votre technicien.

→ Flavescence dorée

Le troisième traitement obligatoire dans le cadre de la lutte contre la flavescence dorée doit être effectué entre **le 29 juillet et le 23 août**.

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- En cas de forte attaque, réduire la taille des témoins mais garder suffisamment de ceps pour poursuivre les observations
- **Programmer les observations « véraison »**
- Continuer les suivis phénologie/croissance
- Continuer les relevés de pièges chromatiques et les comptages de larves de cicadelles vertes sur la face inférieure de 100 feuilles
- Détecter les symptômes de mildiou, d'oïdium et de Black rot
- Relever les pièges sexuels et alimentaires et effectuer les comptages de pontes, rechercher les perforations
- Enregistrer les observations dans Epicure

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

N'hésitez pas à nous demander le Guide de l'Observateur, également [disponible en ligne](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, BGD Conseil, la FDCETA, la FREDON Poitou-Charentes, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".